



Donnons vie au progrès

BOUYGUES A RÉALISÉ UNE AUGMENTATION DE CAPITAL RÉSERVÉE AUX SALARIÉS

**COMMUNIQUÉ
DE PRESSE**

**PARIS
20/12/2019**



Comme annoncé dans son communiqué de presse du 10 octobre 2019, Bouygues a réalisé ce jour une augmentation de capital d'un montant de 150 millions d'euros, prime d'émission incluse, dans le cadre de l'opération d'épargne salariale dénommée Bouygues Confiance n°11.

Cette augmentation de capital était réservée aux salariés des sociétés françaises du Groupe, via un FCPE dont les parts sont bloquées pendant une période de cinq ans, sauf cas de déblocage anticipé autorisé par la loi. Elle a entraîné la création de 6 031 363 actions Bouygues nouvelles émises au prix de souscription de 24,87 euros.

A l'issue de cette augmentation de capital, le capital est composé de 378 603 340 actions d'un euro nominal chacune, soit un capital social de 378 603 340 euros.

À PROPOS DE BOUYGUES

Bouygues est un groupe de services diversifié, structuré par une forte culture d'entreprise et dont les métiers s'organisent autour de trois activités : la Construction avec Bouygues Construction (BTP et Energies & Services), Bouygues Immobilier et Colas (Routes) ; les Télécoms avec Bouygues Telecom et les Médias avec TF1.

CONTACT PRESSE :

presse@bouygues.com • Tél. : +33 (0)1 44 20 12 01